

Avis de constitution

SOCIETE « BALLO LOGISTIQUE ET TRANSPORT »

Siège ANYAMA, BELLEVILLE, ILOT 74, LOT 895, VOIE
EXPRESS MOHAMED, face HOTEL ABOSSIA, Lot 895, Ilot
74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALLO LOGISTIQUE ET
TRANSPORT »

Objet : Transport public de marchandises et divers
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANYAMA, BELLEVILLE, ILOT 74, LOT 895,
VOIE EXPRESS MOHAMED, face HOTEL ABOSSIA, Lot 895,
Ilot 74

Dirigeant(s) M BALLO ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02912 du 11/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16993/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

